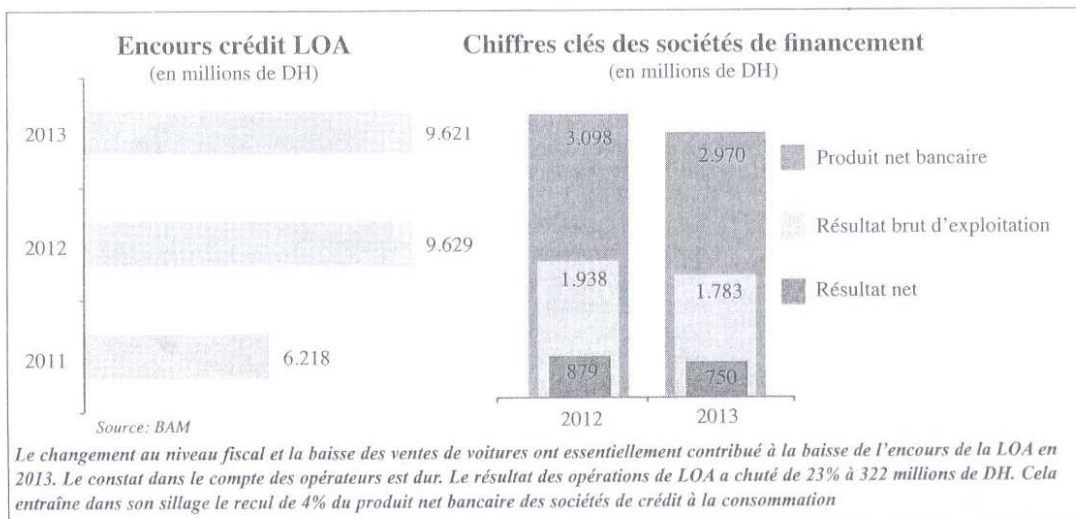


Crédit conso: La LOA moins séduisante

- La nouvelle fiscalité alourdit la charge de l'acquéreur
- L'encours a stagné en 2013 après deux années de très forte hausse
- Les opérateurs explorent de nouvelles sources de revenus

EN un an, la location avec option d'achat (LOA) a perdu toute son attractivité. L'encours est resté inchangé à fin 2013 à 9,6 milliards de DH. Cela contraste avec une hausse moyenne de 49% les deux années précédentes. Entre ces périodes, deux éléments sont venus bouleverser la commercialisation de ce produit. La baisse de 7,3% en 2013 des immatriculations de voitures neuves a réduit la demande. Surtout, les changements au niveau de la fiscalité lui enlèvent tout intérêt. La valeur résiduelle du véhicule est soumise à une TVA de 20%. Jusqu'ici, le client ne payait qu'une partie de la taxe. Le reliquat constituait un manque à gagner pour l'Etat. Celui-ci a revu les règles du jeu. Ce qui du coup alourdit la charge de l'acquéreur.

«Les offres de LOA telles que nous les propositions en 2012 ne sont plus attractives aujourd'hui», relève un professionnel. Les opérateurs ont dû moduler leurs offres pour s'adapter. Ils s'appuient notamment sur le niveau de l'apport pour proposer une offre compétitive. «Plus l'apport est important, plus la LOA sera intéressante», confie un responsable commercial et marketing. D'autres opérateurs sont allés plus loin, notam-



ment dans le cadre du salon auto. Ils ont conclu des accords avec des maisons de voitures qui vont subventionner une partie du crédit. Malgré les ajustements, le constat dans les comptes des sociétés à l'issue de la première année de l'application des nouvelles règles est amer. Le résultat des opérations de LOA a chuté de 23% à 322 millions de DH. Il était en progression de 19% une année plus tôt.

Confrontées à la forte concurrence des banques, la baisse de régime de la LOA devrait compliquer la tâche des sociétés spécialisées. Elles ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 4% à 3 milliards de DH l'année dernière. Le contexte oblige les sociétés à développer de nouvelles sources de revenus, comme la gestion de dossiers de crédit à la consommation pour compte de tiers. Cette activité a contribué à la hausse de 21% de la marge sur commission en 2013 à 464 millions de DH.

Après plusieurs années difficiles, le

secteur cherche un second souffle. Les créances en souffrance se sont inscrites en recul de 4% à 5,2 milliards de DH essentiellement sous l'effet du retrait

d'agrément à Diac Salaf. Malgré cette sortie, le taux de risque de la profession reste élevé à 12,4%. □

F. Fa.